



Pôle Emploi PACA

**VOTEZ
CGT**

Oui la CGT négocie, mais sans compromission !

La CGT porte des revendications dans l'intérêt de tous les personnels et usagers. Lors des réunions de négociation, la CGT améliore les textes, mais ne signe pas si l'accord final n'est pas acceptable. Néanmoins 82% des accords d'entreprise signés, le sont par la CGT.

Que l'on ne s'y trompe pas ce n'est pas forcément ceux qui signent qui négocient le plus !
La CGT, elle, ne brade pas sa signature !

Nos élus au Comité d'Etablissement :

Au-delà de défendre ses points de vue et positions, la CGT a pris ses responsabilités en occupant les postes de secrétaire adjoint, de trésorière et de président de la commission projet. Cela a permis à la CGT de prendre toute sa place, non sans difficultés, dans la négociation des orientations des activités sociales et culturelles votées par 7 syndicats sur 8. Cela nous a également permis dans la commission projet, d'aller à la rencontre des agents pour savoir comment ils vivaient tous les changements en cours à Pôle Emploi, et donc d'exposer à la direction la réalité de ce que vivent les agents au quotidien.

Nos Délégués du Personnel :

Ils sont venus à votre rencontre sur les sites, ont défendu un nombre important d'agents pour des problèmes individuels (mutations, recours, relations conflictuelles avec la hiérarchie etc.). Ils ont aussi obtenu gain de cause pour plusieurs CDD qui ont été titularisés, et sont attentifs à ce que des parcours de formation adaptés leur soient proposés.

Ils veillent aussi au respect de la CCN, du statut public, des accords et plus particulièrement de l'accord OATT.

Nos élus au CHSCT :

Depuis des années, la CGT œuvre pour que cette instance soit une vraie instance de revendication et non pas uniquement une commission d'inspection des locaux de Pôle Emploi. Lors des visites de sites, nos élus s'efforcent d'informer les agents sur leurs droits, et d'obtenir des informations importantes sur leurs conditions de travail qu'ils pourront opposer à la direction. La CGT a pris ses responsabilités et a participé activement aux commissions d'enquêtes et aux diverses commissions du CHSCT.

Nos élus à la Commission Paritaire Locale Unique :

Fort d'avoir obtenu 47% des voix aux dernières élections, nos élus ont d'abord dû lutter pour que la direction cesse d'entretenir la confusion sur le rôle de cette instance.

Nous n'avons fait aucune concession sur les prérogatives des CPLU et nous avons toujours été présents lors des réunions....contrairement à d'autres. Nous luttons toujours pour obtenir des diffusions de postes pour tous les niveaux d'emploi et dans toutes les filières, ce qui serait une avancée pour tous les personnels, y compris de droit privé.

Nos Délégués Syndicaux :

Nos délégués syndicaux ont pris toute leur place lors des réunions avec la direction, comme lors des réunions de concertations sur la précarité, où nous avons revendiqué la titularisation des CDD et un plan de formation réellement adapté aux besoins de ces agents. Ils sont aussi intervenus à de nombreuses reprises pour défendre et accompagner des collègues en difficulté.

**Donner plus d'élus à la CGT,
c'est lui donner les moyens de vous défendre
avec encore plus de force à Pôle Emploi et à l'extérieur.**

A plusieurs reprises la CGT a sollicité les autres syndicats pour mettre en place des actions sur NPDE, OSSPP, accès direct et tous les dossiers importants qui ont impacté Pôle Emploi ces dernières années. Les intérêts particuliers des uns, les calculs électoralistes des autres, ou tout simplement leur manque de volonté et d'anticipation, ont bien souvent minoré l'effet qu'auraient pu avoir ces actions.

D'autre part, il ne sert à rien de proclamer que les agents ont perdu 100 millions d'euros quand on n'a rien fait pour les avoir, pire, quand on signe des accords de régression sociale ! Il n'est pas plus judicieux de s'approprier la paternité des aides du CE au titre des ASC, alors que ces orientations ont été le fruit d'un compromis intersyndical et du travail de tous... et que dire d'une redistribution sans aucun critère : la même somme pour tous du DR au nouveau recruté !

Les attaques contre le monde du travail ces dernières années ont été d'une envergure rarement vue auparavant (loi Macron, loi Rebsamen, loi travail...).

Il est illusoire de croire qu'un syndicat n'ayant aucune action hors de Pôle Emploi puisse défendre sérieusement les salariés et les agents publics. S'il devait y avoir régionalisation par exemple, la décision ne se prendrait pas à Pôle Emploi !

**Par son caractère interprofessionnel et solidaire
la CGT se bat aussi pour l'avenir de Pôle Emploi**

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !